

MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS,

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

NIF : 000316096348264

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

**De l'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences de Capacités Minimales
N°03/ DG/DSI/ANF/2020**

Conformément aux dispositions de l'article 51 de la procédure de passation des marchés et commande de l'Agence Nationale des Fréquences du 02 juin 2019, l'Agence Nationale des Fréquences, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences de Capacités Minimales N°03/DG/DSI/ANF/2020, ayant pour objet l'acquisition de matériel informatique au profil de l'Agence National de Fréquences en treize(13) lots, paru dans les quotidiens nationaux El Moudjahid et Ech-chaab du 30 Août 2020, et le BOMOP du 06 septembre 2020, qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres, les conventions sont attribuées provisoirement aux soumissionnaires suivants, conformément aux dispositions du cahier des charges :

N° du lot	Soumissionnaire	NIF	Montant DA /TTC	Délai de livraison	Critère de choix
Lot 01	SARL CH INFORMATIQUE ALGER	000916100225075	8.032.500,00DA/TTC	03 jours	offre la plus avantageuse économiquement
Lot 02	SARL SOFIM ALGERIE	000016001341799	2.235.653,00 DA/TTC	10 jours	
Lot 03	SARL CH INFORMATIQUE ALGER	000916100225075	1.725.500,00 DA/TTC	03 jours	
Lot 04	SARL CH INFORMATIQUE ALGER	000916100225075	2.320.500,00 DA/TTC	03 jours	
Lot 05	SARL FOCUS DISTRIBUTION ALGERIA	001516099054956	291.550,00 DA/TTC	120 jours	
Lot 06	SARL CH INFORMATIQUE ALGER	000916100225075	589.050,00 DA/TTC	03 jours	
Lot 07	SARL CBS ALGER	099916000718904	380.800,00 DA/TTC	60 jours	
Lot 08	SARL TRIOMPHAL	000716097660674	278.224,91 DA/TTC	01 jour	
Lot 09	EURL REZIG ALGERIE	001516099047552	55.335,00 DA/TTC	30 jours	
Lot 10	SARL TMZ SYSTEM ALGER	001216098916432	190.400,00 DA/TTC	01 jour	
Lot 11	SARL TMZ SYSTEM ALGER	001216098916432	511.105,00 DA/TTC	01 jour	
Lot 12	SARL TRIOMPHAL	000716097660674	308 474,95 DA/TTC	01 jour	
Lot 13	EURL EL WATANIA DEB ALGER	000616097437099	221.340,00 DA/TTC	01 jour	

Conformément aux dispositions de l'article 73 et 74 de la procédure de passation des marchés et commande de l'Agence Nationale des Fréquences du 02 juin 2019, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la première publication de cet avis d'attribution provisoire, auprès de la commission de contrôle interne des marchés de l'Agence Nationale des Fréquences.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'ANF au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leur offre.